



## Commune de BRIGNANCOURT

### Compte rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2015

#### Séance ordinaire

**Présidence** de Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

**Conseillers présents:**

Mmes Carolyn Béchet, Patricia Croizé, Odile Jude, Sandrine Lemaître

Mrs Alain Lachaise, Fabrice Bordeaux, Laurent Butteau, Michel Crespin, Jean-Claude Rolland, Bernard Zeiger.

**Secrétaire de séance :** Mme Odile Jude

#### Ordre du jour

- I. Demande de subvention adressée au PNR pour un futur columbarium, un jardin du souvenir et un aménagement paysagé dans le cimetière.
- II. Demande de modification du PLU.
- III. Etat d'avancement du futur « Clos Saint Hubert.
- IV. Questions diverses.

#### **I. Demande de subvention adressée au PNR pour un futur columbarium, un jardin du souvenir et un aménagement paysagé dans le cimetière.**

Ce projet déjà évoqué est remis à l'ordre du jour, des demandes de brignancourtois ont été formulées en mairie pour un tel projet. Il faut compter un budget de 10 000 €.

Nous avons bénéficié de la réserve parlementaire du député maire Alain Richard : participation de 10% du montant des travaux.

Un dossier de demande de subvention a été déposé au PNR pour une aide au financement de l'ordre de 70%.

Vote : Le conseil donne son approbation à l'unanimité pour obtenir le soutien du PNR à la réalisation du columbarium.

#### **II. Modification simplifiée du PLU.**

Dans le PLU initial les autorisations de construire dans le futur « Clos Saint Hubert » du côté rue St Hubert concernaient des pavillons type T1, T2 ou T3. Nous demandons une modification simplifiée du PLU pour permettre d'implanter des constructions type T1, T2, T3 et **T4** pour donner une plus large possibilité aux futurs acquéreurs.

Cette modification aura un coût de 1 100 €.

Vote : Cette demande de modification est approuvée à l'unanimité.

Une relance a été faite auprès de l'architecte chargé du plan d'aménagement pour obtenir la maquette du projet.

### III. Etat d'avancement du futur « Clos Saint Hubert ».

Le permis de lotir a été obtenu mi-juillet.

La démarche suivante : publication par affichage sur le terrain de ce permis pour recours éventuel de tiers dans un délai de deux mois et pour recours administratif dans un délai de trois mois à compter de la date de publication. Cet affichage a été fait sous contrôle d'huissier pour un coût de 280 €.

Le passage chez le notaire pour l'achat du terrain est donc reporté à novembre.

Des devis sont attendus pour les travaux à venir : terrassements de mise au niveau du côté rue Saint Hubert, tranchées et viabilisation des douze terrains à bâtir.

### IV. Questions diverses

- Vols à répétition des câbles internet

Les brignancourtois ont été victimes de ces vols à quatre reprises depuis fin juillet.

A ce propos, Michel Didier reçoit les doléances des administrés de façon parfois discourtoise.

Le coût de chaque intervention pour réparation est de l'ordre de 8 000 € pour la société Orange.

Le maire propose de faire un courrier au Directeur d'Orange pour demander d'intervenir de façon beaucoup plus efficace, de faire un geste commercial auprès des divers abonnés internet et d'activer l'arrivée de la fibre optique.

- Aménagement de l'aire de jeux

De nouveaux jeux ont été achetés et sont en cours d'installation : cabane en bois, portique avec balançoires.

- Débordements et dégradations

Au niveau du bol dans le terrain de sport les voisins se plaignent : des groupes d'individus extérieurs à Brignancourt viennent régulièrement de jour comme de nuit avec d'autres intentions que la pratique du skate. Quelques rondes vont être mises en place pour dissuader les visiteurs malintentionnés.

Les jeux sont-ils aux normes de sécurité? Le maire se renseigne auprès des assurances.

- Vitesse des véhicules dans le village

Ce problème déjà évoqué pourrait être résolu par la mise en place de chicanes rue de Chars dans un premier temps puis rue Saint Hubert lors des travaux d'aménagement du lotissement.

A noter que les ouvriers de l'usine Raclot roulent beaucoup trop vite dans le village, le maire demandera au directeur de l'usine de redonner des consignes strictes à son personnel. Il y a également d'autres chauffards extérieurs ou non au village.

- Site internet de Brignancourt

Une indisponibilité matérielle a momentanément retardé la mise en place de ce site. Ne désespérons pas de voir son aboutissement.

- Fête d'Halloween

Comme l'an dernier les enfants viendront frapper aux portes et le maire met la Maison du Village à la disposition des organisateurs pour poursuivre cette fête dans la bonne humeur.